



**Description des missions « Accompagnement de personnes malades, handicapées, personnes âgées dépendantes ou à risque de dépendance à l'accès à la vie culturelle, sociale et citoyenne »**

---

**Qu'est-ce qu'être volontaire en Service Civique à la Croix-Rouge française ?**

C'est une opportunité pour tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général pour une durée comprise entre 6 et 9 mois, 24h par semaine.

Les volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle d'environ 570€ ainsi que du régime complet de protection sociale et de la validation des trimestres de retraite.

C'est aussi l'occasion pour eux d'acquérir des compétences humaines mais aussi techniques et professionnelles, et de préparer leur projet d'avenir.

**Cadre de la mission :**

La personne volontaire sera accompagnée par un tuteur bénévole ou salarié, selon la structure d'accueil, formé à la relation de soutien et aux aspects pédagogiques du tutorat. Le tuteur sera chargé de transmettre à la personne volontaire ses connaissances de l'environnement, des problématiques du public rencontré, mais également d'assurer un suivi régulier et de veiller à l'intégration du jeune au sein de l'équipe. Le tuteur devra également aborder avec le volontaire la question de son projet d'avenir.

Le volontaire disposera du matériel nécessaire pour la mise en place de sa mission.

La préparation à la mission consistera en une période d'observation de l'ensemble des activités de l'établissement d'accueil et une information adaptée aux particularités de l'activité et des publics accueillis ou accompagnés à domicile.

**Contenu de la mission :**

Cette mission ne vise pas à se substituer aux actions conduites par les professionnels mais à développer des services et activités nouvelles, à individualiser la réponse à l'utilisateur et à favoriser les liens avec l'extérieur. Elle complète les actions susceptibles d'être conduites par les bénévoles.

Ainsi, au sein d'une équipe composée de salariés et/ou de bénévoles, le volontaire aura pour activités de concevoir et de mettre en œuvre des activités visant à développer l'accès à la vie culturelle, sociale et citoyenne des personnes vulnérables (personnes malades, personnes handicapées, personnes âgées dépendantes ou à risque de dépendance) accueillies dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la Croix Rouge française ou à domicile (dans le cadre de visites aux personnes âgées):

- Concevoir des activités de découverte, culturelles ou de loisirs (ateliers de création, organisation de sorties et séjours, lecture...), ou de sport adapté, et y accompagner des personnes vulnérables en lien avec les professionnels,
- Contribuer au maintien du lien social pour des personnes isolées (visite à domicile, facilitation des démarches administratives ...),

De manière particulière :

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées dans le cadre de MONALISA - MOBilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement des personnes Agées (participation à l'accompagnement individuel ou collectif des personnes âgées en risque ou situation d'isolement, accompagnement de personnes âgées en risque



**Description des missions « Accompagnement de personnes malades, handicapées, personnes âgées dépendantes ou à risque de dépendance à l'accès à la vie culturelle, sociale et citoyenne »**

---

ou situation d'isolement pour l'accès à des pratiques ou des services)

- Participer à l'accueil et l'animation auprès des personnes malades dans les Haltes Répit Détente Alzheimer (services d'accueil non médicalisés de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, permettant aux aidants de prendre du temps pour eux)

Ces activités peuvent être évolutives et enrichies à l'initiative du volontaire durant son parcours et en accord avec la structure d'accueil, dans le cadre de son projet ou d'une initiative personnelle (pour laquelle il peut bénéficier d'un soutien financier et/ou méthodologique particulier - [www.redtouch.croix-rouge.fr](http://www.redtouch.croix-rouge.fr)).

Le jeune volontaire aura par ailleurs l'occasion de suivre une journée d'accueil "Croix-Rouge bienvenue", présentant notamment l'histoire, l'organisation des composantes du mouvement international de la CR, et les principes fondamentaux du mouvement.

**Les missions de la Croix-Rouge française sont accessibles sans condition de qualification.  
Les missions d'intérêt général ne peuvent relever habituellement de l'activité salariée de l'association.**

Pour toute question complémentaire : [volontariat@croix-rouge.fr](mailto:volontariat@croix-rouge.fr)